

Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise ***

1.1. Identificateur de produit

Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399 N° d'article 06738200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Exipient pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG Industriestrasse 35 9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch personne

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Autres ingrédients ***

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

No. CAS 9003-39-8

Concentration >= 95 %
Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Tenir chaud et calme.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Oxyde d'azote (NOx); Cyanures

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Produit non capable de poussiere-explosible. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Danger de coup de poussière, prépare extincteur

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité. Stocker loin des sources d'ignition et chaleur.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13 Des matiöres solides non combustibles Classe de stockage (Suisse) NG Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage

dangereux

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre à particules P1; FFP1 (EN 149)

Protection des mains ***

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR Épaisseur du gant 0.4 mm Temps de pénétration > 480 min La protection des mains doit se conformer EN 374.

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié Polychloroprène Épaisseur du gant 0.5 mm Temps de pénétration > 480 min La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection. Vêtements de protection individuelle doivent être conforme aux normes CEN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Couleur blanc à crème pratiquement inodore

État de la matière Poudre

Point de fusion

Valeur >= 130 °C



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

Point d'éclair

Valeur °C Remarque Non applicable

température de décomposition ***

Valeur 225 °C

valeur pH

Valeur 3 à 5

solubilité(s)

solvant organique

Remarque soluble

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque soluble

allumage minimum

allumage minimum 10 à 30 MJ

Remarque Poussière

Masse volumique apparente

Valeur 400 à 490 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eviter la formation de poussières. Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Danger de coup de poussière, Eviter le contact avec: Alcalines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les presciptions de manipulations sont respectées.

Autres données

Danger de coup de poussière

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Espèces rat

DL50 > 2000 mg/kg

méthode BASF-test



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Espèces rat

CL 50 > 5.2 mg/l

méthode OCDE 403

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Espèces lapin évaluation Non irritant

méthode Technique de Draize

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Espèces lapin évaluation Non irritant

méthode Technique de Draize

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation conu.

Mutagénicité (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Toxicité reproductrice (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Voie d'exposition orale

évaluation Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie

concernant l'effet cancérogène.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des données propres à des produits de compositions analogues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Espèces cyprins dorés (Leuciscus idus)

CL 50 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 96 méthode DIN 38412 T.15

Toxicité pour les bactéries (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

h



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

Espèces boue activée

CE 20 > 1995 mg/l

Durée d'exposition 0.5 h

méthode OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Elimination physico-chimique (Composants)

N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée (PVP)

Valeur < 10 %

Durée de l'essai 15 d

évaluation Difficilement éliminable à partir de l'eau

Source OECD 302 B

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Cheminement et devenir dans l'environnement

Compte-tenu de la consistance du produit, pas de dispersion dans l'environnement possible. De ce fait, en l'état actuel de nos connaissances, les effets écologiques néfastes sont peu vraisemblables.

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une	Le produit n'est pas une
	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors du	marchandise dangereuse lors
	transport terrestre.	transport maritime.	du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***



Nom commercial: Povidonum K25/Sigma-Aldrich GmbH 81399

Numéro de la matiere: 067382 Version: 4 / CH Date de révision: 08.05.2023

remplace la version: 3 / CH Date d'impression 08.05.23

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination

WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)

conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.